

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et REDACTION :**

au Ministère d'Etat

**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.****MAISON SOUVERAINE :**

Arrivée de S. A. S. le Prince Souverain.  
Hommage de la Ligue Maritime Française à S. A. S. le Prince.

**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrêté ministériel autorisant un chirurgien-dentiste à exercer sa profession.

**CULTES :**

Cérémonie d'intronisation de S. G. Mgr Bruley des Varannes, Evêque de Monaco.

**ECHOS ET NOUVELLES :**

Déjeuner offert par S. Exc. M. le Ministre d'Etat et Mme Le Bourdon en l'honneur de S. G. Mgr Bruley des Varannes.

Visite de Mgr Bruley des Varannes aux Autorités et Fonctionnaires.

Réception en l'honneur des Officiers du Palestro.

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur des militaires appartenant à la Compagnie des Carabiniers de S. A. S. le Prince, morts pour la Patrie.

Remises de récompenses honorifiques aux sous-officiers et carabiniers de la Compagnie des Carabiniers de S. A. S. le Prince.

Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

Tir aux Pigeons de Monaco.

**LA VIE ARTISTIQUE :**

Opéra de Monte Carlo. — *Madama Butterfly*; *Sadko*; *La Tosca*.

**MAISON SOUVERAINE**

S. A. S. le Prince Souverain est arrivé hier dans la Principauté, venant de Paris par le rapide de 4 h. 9.

Son Altesse Sérénissime qui avait été saluée, à Son passage en gare de Nice, par M. Bernard, Préfet des Alpes-Maritimes, et par M. Crovetto, Consul de Monaco à Nice, était accompagnée par le Général Comte de Pélacot, Premier Aide de camp, par le Capitaine de corvette Bourée, par le Commandant Laurendeau de Juniac, Aides de camp, et par M. A. Fuhrmeister, Secrétaire particulier.

A Sa descente du train, le Prince a été reçu par S. Exc. M. Le Bourdon, Ministre d'Etat.

Auprès de Son Excellence, on remarquait : M. Eugène Marquet, Président du Conseil National ; S. G. Mgr l'Evêque ; M. le Secrétaire d'Etat Roussel ; MM. les Conseillers de Gouvernement, Conseillers d'Etat et hauts fonctionnaires ; M. le Premier Président Verdier et les membres de la Magistrature ; M. le Vicaire Général Perruchot et les membres du Clergé ; M. le Commandant d'Arodes de Peyriague, Aide de camp ; MM. Pingaud, Consul général de France ; Mazzini, Consul général d'Italie ; Sim, Consul d'Angleterre ; Eymin, Consul de Grèce ; Trüb, Consul de Belgique ; Gastaud, Consul de Norvège ; M. A. Médecin, Maire intérimaire de Monaco ; M. Camille Blanc, Administrateur délégué de la Société des Bains de Mer ; M. Audibert, Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française ; M. Doda, Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie italienne ; les Chefs de Services et de nombreuses notabilités.

Son Altesse, après s'être entretenue pendant quelques instants avec plusieurs des personnalités pré-

sentes, traverse les voies, guidée par M. Poilleux, chef de gare, et par le salon d'honneur, gagne la place de la gare où la compagnie des pompiers, sous les ordres du Capitaine Raffin, rend les honneurs et où une affluence nombreuse, contenue par le service d'ordre organisé par M. Mallet, Directeur de la Sûreté Publique, salue respectueusement le Souverain pendant que la Musique Municipale fait entendre l'*Hymne Monégasque*.

Le Prince prend place dans son automobile, en compagnie de Ses Aides de camp, et se rend directement au Palais, par les voies ornées de trophées et pavoisées aux couleurs monégasques. Sur tout le parcours, les enfants des Ecoles, sous la conduite de leurs maîtres, formaient la haie et une foule considérable d'habitants et d'étrangers manifestait son fidèle attachement et sa déférente sympathie à l'égard de la Personne de Son Altesse Sérénissime.

Sur la place du Palais, les honneurs étaient rendus par la compagnie des carabiniers sous les ordres du Colonel Roubert, Commandant supérieur.

Dans la cour intérieure du Palais, le Prince a été salué par les dignitaires de la Maison et par le Lieutenant-Colonel Crochet, Commandant du Palais.

Le 15 février, S. A. S. le Prince Albert a reçu dans Son hôtel de Paris une Délégation de la « Ligue Maritime Française » qui lui était amenée par M. Chaumet, ancien Ministre de la Marine, Président de la Ligue.

Les membres de cette Délégation, MM. le Vice-Amiral Besson, Vice-Président de la Ligue ; Tirman et La Bruyère, Présidents de Commission ; Maurice Rondet-Saint, Directeur, offraient au Prince une superbe Médaille d'or frappée en commémoration des services que Ses travaux ont rendus aux navigateurs. Ils Lui exprimaient en même temps la reconnaissance du monde maritime.

**PARTIE OFFICIELLE****ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,  
Vu l'Ordonnance Souveraine du 29 mai 1894, et l'Arrêté Gouvernemental du 5 octobre suivant, sur l'exercice de la profession de médecin, chirurgien, dentiste, etc. ;

Vu la demande présentée, le 18 janvier 1921, par M. Olivié (Adolphe-Antoine), en vue d'être autorisé à exercer la profession de chirurgien-dentiste dans la Principauté ;

Vu le diplôme délivré à M. Olivié (Adolphe-Antoine), le 29 octobre 1920, par la Faculté de Médecine de Paris ;

Vu la délibération, en date du 25 janvier 1921, du Conseil de Gouvernement ;

**Arrêtons :****ARTICLE PREMIER.**

M. Olivié (Adolphe-Antoine) est autorisé à

exercer la profession de chirurgien-dentiste dans la Principauté.

**ART. 2.**

Il devra se conformer aux Lois et Ordonnances concernant sa profession, sous les peines de droit.

**ART. 3.**

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le 22 février 1921.

Le Ministre d'Etat,

R. LE BOURDON.

**CULTES**

S. G. Mgr Bruley des Varannes, arrivé dès lundi après-midi à Nice, où il a rendu visite à Mgr Chapon, était hier de passage au presbytère de Notre-Dame du Cap-Fleuri, chez son ancien condisciple des Missions étrangères : M. le Chanoine Sajot, curé du Cap-d'Ail, qui l'avait retenu à déjeuner.

L'après-midi, vers 2 h. 15, le nouveau Chef spirituel du Diocèse monégasque, accompagné de M. le Vicaire général Perruchot, qui était allé au devant de lui, et de M. le curé Sajot, a été salué à la frontière Ouest de la Principauté par une délégation officielle composée de : MM. Gallèpe, Conseiller pour l'Intérieur, représentant le Gouvernement, le Colonel Gastaldi, Aide de camp du Prince, et Alex. Médecin, Maire intérimaire.

Le prélat monte aussitôt en automobile pour se rendre à la Porte-Neuve, où se pressait une grande affluence. Mgr l'Evêque, arrivant quelques instants avant l'horaire prévu, est reçu par M. le chanoine Carli, curé de Saint-Martin, et son vicaire, M. l'abbé Braun.

Plusieurs membres des Clergés des villes voisines assistent également à l'arrivée du prélat qui est salué par les sonneries « Aux Champs » des clairons du Patronage Saint-Charles.

Sa Grandeur se rend immédiatement au rond point où est dressé un autel et revêt les ornements pontificaux.

Mgr l'Evêque reçoit ensuite l'hommage des Membres du Chapitre et du Clergé de la Cathédrale.

Le cortège se met alors en marche précédé par un piquet de carabiniers en grande tenue et par des enfants de chœur, cependant que la Maîtrise de la Cathédrale entonne l'*Ecce Sacerdotes*, à 3 voix du Maître Perruchot.

Pendant tout le parcours, la Musique Municipale, dirigée par M. Argaing, fait entendre notamment la *Marche à Sainte-Dévote*, de M. Argaing, puis la *Marche Triomphale*, de Benoist.

La procession arrive sur la place de la Visitation, suit les rues de Lorraine, du Milieu, la Place du Palais et la rue du Tribunal.

Conformément au protocole approuvé par S. A. S. le Prince, S. Exc. M. Raymond Le Bourdon

Ministre d'Etat, a reçu S. G. M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes sous le porche de l'église Métropolitaine entouré de : MM. E. Marquet, Président du Conseil National ; Allain, Vice-Président du Conseil d'Etat ; Gallèpe et Butavand, Conseillers de Gouvernement ; Verdier, premier Président de la Cour d'Appel, représentant le Secrétaire d'Etat, Directeur des Services Judiciaires ; Alexandre Médecin, Maire intérimaire ; le Conseiller honoraire Lagouëlle, Directeur du Contentieux et des Etudes Législatives ; le Colonel Roubert, Commandant Supérieur ; le Consul général Canu, représentant le Directeur des Relations Extérieures ; et Mauran, Secrétaire général du Ministère d'Etat.

Au moment où M<sup>gr</sup> l'Evêque gravit les escaliers de la Cathédrale, M. le Ministre d'Etat s'avance au devant de Sa Grandeur et lui souhaite une cordiale bienvenue au nom du Gouvernement et des Autorités de la Principauté, en l'assurant des respectueuses sympathies qu'inspirent à tous son noble caractère, la vaillance dont il a fait preuve pendant la guerre et sa brillante carrière.

Sa Grandeur remercie M. Le Bourdon de ses aimables paroles et affirme de son dévouement absolu au bien de la Principauté qu'il dirige avec une rare distinction.

En pénétrant dans la Cathédrale, M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes est reçu par M. le Chanoine de Villeneuve, Archidiacre, entouré du Chapitre. Après avoir donné les bénédictions rituelles, M. l'Archidiacre harangue à son tour M<sup>gr</sup> l'Evêque pour lui souhaiter la bienvenue et l'assurer du respect et du dévouement filial du Clergé monégasque ; il se réjouit du choix fait par l'Esprit-Saint et paye un tribut de vénération à l'élu du Saint-Père qu'une longue carrière d'apostolat et une admirable abnégation sur les champs de bataille a placé à la tête de l'Administration spirituelle de ce pays privilégié.

M. de Villeneuve exprime les sentiments qui animent les prêtres du diocèse et témoigne à Sa Grandeur du zèle ardent et du dévouement de chacun d'eux.

M<sup>gr</sup> l'Evêque remercie en quelques mots et traverse la grande nef, en passant entre une double haie d'honneur formée par les Carabiniers en grand uniforme tandis que la Maîtrise entonne le *Magnificat*, de Palestrina. L'intérieur de la Cathédrale avait reçu sa décoration habituelle. Sur le fronton du trône épiscopal, comme aux piliers du transept, on remarquait les armoiries épiscopales de M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes.

Précédé du Chapitre et du Clergé, Sa Grandeur se rend d'abord dans la chapelle latérale du T.-S. Sacrement, puis avec le même cérémonial, au maître-autel brillamment illuminé, en passant devant les Autorités, qui ont pris place dans le transept, selon l'ordre des préséances.

On remarqua notamment S. Exc. M. le Ministre d'Etat qui est entouré du Président du Conseil National, de S. A. le Prince Mirza Riza Khan, Grand' Croix de Saint-Charles, du Docteur Richard, Grand'Officier de Saint-Charles ; Allain, Gallèpe, Butavand, Lagouëlle, Mauran, Canu, Alex. Médecin, des Conseillers d'Etat et de la plupart des fonctionnaires de la Principauté.

Sur un des côtés du transept avaient pris place M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi, Dame d'honneur du Palais, M. Labande, Conservateur des Archives du Palais, et le Colonel Crochet, Commandant du Palais.

Dans le chœur on remarquait la présence de M. le Colonel Gastaldi, Aide de camp, représentant S. A. S. le Prince.

La cérémonie religieuse se déroule ensuite. Puis M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes est conduit à la chaire où il prononce son discours d'intronisation dont voici le texte :

Nos très chers frères,

Je ne pensais pas, lorsque je parcourais le monde sur les vaisseaux de la France, et quand j'accompagnais nos admirables soldats sur les côtes de Lorraine, dans les plaines de la Marne, dans les boues de l'Yser, je ne pensais pas qu'aujourd'hui j'aurais l'insigne honneur de m'asseoir sur le siège épiscopal de votre Principauté et de succéder à M<sup>gr</sup> Vié, qui, trop tôt ravi, ne pût réaliser le bien qu'il avait souhaité.

Son Altesse Sérénissime a daigné me présenter au choix du Souverain Pontife pour devenir votre évêque, pendant qu'à Berne je travaillais, dans la mesure de mes forces, à faire connaître et apprécier la France, la France catholique, si méconnue même par nos amis, et à servir la paix : nos anciens ennemis peuvent en témoigner.

Désormais, je vous appartiens uniquement. Ma vie, mes forces, mon affection sont à vous, à vous seuls, et pour toujours !

L'accueil si bienveillant que vous me faites, et dont je suis tout confus, me rassure sur l'avenir. J'ai senti vibrer vos âmes, et mon amour pour vous n'aura de limites que celles des pauvres forces humaines.

Ma première parole devant vous, après avoir juré filiale obéissance au Pape, notre Père commun, sera pour saluer très respectueusement le noble Souverain de cette Principauté, dont la haute science égale la grande charité.

Que Dieu bénisse l'auguste Famille régnante et qu'Il lui accorde toutes les grâces, tous les bonheurs que nous implorons pour Elle du fond de notre âme.

Aux distingués Représentants du pouvoir civil : magistrats, administrateurs, officiers, que je remercie d'être venus, et à vous tout spécialement, Monsieur le Ministre d'Etat, j'apporte l'assurance de mon concours le plus loyal, et je vous prie de vouloir bien m'accorder en retour cette même haute bienveillance, toujours si largement témoignée par tradition, à mes vénérés prédécesseurs.

De politique intérieure, je ne me mêlerai pas ; je me confinerai dans le service exclusif des âmes, tâchant à m'élever au-dessus des partis de ce monde, pour ne voir que des fils, tous également chers, à conduire dans les voies de la vie éternelle.

Mes prêtres seront ma vraie famille, et mes coopérateurs dans toute la force du terme. Nous marcherons unis, la main dans la main, partageant joies et tristesses de ce monde.

Je compte sur les prières ferventes de nos nombreuses communautés, et sur leur dévouement dans les œuvres charitables qui leur sont confiées : le soin des malades, l'éducation de vos enfants.

Nous ferons de fréquents appels à nos religieux pour qu'ils nous aident à sanctifier vos âmes. Il y a place pour tous dans le champ du Père de famille, car la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux : « *Messis guidam multa, operarii autem pauci.* »

Je m'approcherai de vous autant que je le pourrai et très simplement, en véritable ami, comme le bon Pasteur qui veut connaître son troupeau et être connu de lui. « *Cognosco oves meas et cognoscunt me meæ. Ego sum Pastor bonus.* »

Je désire, quand je passerai au milieu de vous, que vous veniez à moi sans crainte, qui que vous soyez ; n'êtes-vous pas tous mes fils très chers en N.-S., et cela suffit !

J'assisterai quelquefois au catéchisme des petits, pour encourager maîtres et élèves, et montrer l'importance qui s'y attache.

Je me ferai un agréable devoir de baptiser moi-même le cinquième enfant de chaque famille comme ceux qui suivraient et de donner ainsi aux parents un légitime témoignage d'honneur et de sympathie.

Seul dispensateur du sacrement de Confirmation, je voudrais qu'aucun enfant ne mourût dans ce diocèse, sans que je n'ai été appelé par vos curés et aumôniers, de jour ou de nuit, pour en faire un parfait chrétien, et augmenter sa gloire dans le ciel.

Et, si à Dieu ne plaise, un pécheur à son lit de mort, tant pécheur soit-il, différerait, sous le poids de ses fautes, la réconciliation suprême, j'espère que de son évêque, au moins, il accepterait de hâter le pardon que N.-S. lui a mérité de son sang divin.

Tous, vous m'entendez, vous êtes pour moi des enfants également chers, également bien aimés, sans distinction, riches, pauvres, monégasques, français, italiens.

Ma devise, mes frères, c'est le salut que l'apôtre Saint Paul se plaisait à répéter à ses disciples et à ses fidèles dans chacune de ses lettres : « *Grâce et paix de par Dieu ! Gratia et pax a Deo !* »

Oh oui, que la paix soit vraiment dans le cœur de tous. Cette paix parfaite qui engendre la joie dans l'Esprit-Saint, « *Pax et gaudium in Spiritu Sancto* », et qui caractérise le règne de Dieu en ce monde.

La guerre est finie, il faut faire la paix, la paix véritable pour permettre à notre pauvre monde bouleversé de vivre enfin !

Demandons à Dieu qu'il nous accorde les bienfaits de sa paix, de cette paix ineffable que Lui seul peut donner, et qu'Il l'établisse vraiment dans nos âmes, dans nos familles, dans nos ateliers, dans nos chères patries, en attendant que sonne, pour chacun de nous, l'heure de la dernière, de la grande, de l'éternelle paix du Ciel !

*Pax vobis ! Amen.*

Revenu au trône épiscopal, Sa Grandeur entonne le *Te Deum* que chantent la Maîtrise et le Chœur des orphelines.

La cérémonie s'achève par la bénédiction pontificale. Reconduit processionnellement à l'Evêché par l'Avenue Saint-Martin et la rue des Vieilles-Casernes, M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes pénétre dans sa nouvelle résidence où, après avoir enlevé ses ornements épiscopaux et revêtu son manteau violet, il reçoit dans le grand salon les personnalités, autorités, principaux fonctionnaires, chefs de Services qui lui sont présentés par M. Mauran, Secrétaire général du Ministère d'Etat.

M<sup>gr</sup> l'Evêque est assisté dans cette première réception par son vicaire général, M. le Chanoine Perruchot. Il accueille chacune des personnalités avec une souriante simplicité.

A cette réception ont été également admis les Membres du Chapitre, du Clergé séculier et régulier ainsi que les principales délégations d'œuvres diocésaines.

Vers 4 heures, M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes, accompagné de M. le Vicaire général Perruchot, faisait visite à S. Exc. M. le Ministre d'Etat et à M. le Président du Conseil National.

MM. Le Bourdon et E. Marquet rendaient peu après leur visite à l'Evêché.

## ÉCHOS & NOUVELLES

S. Exc. M. le Ministre d'Etat et M<sup>me</sup> Raymond Le Bourdon ont offert, samedi, au Palais du Gouvernement, un déjeuner en l'honneur de S. G. M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes, le nouvel Evêque de Monaco, auquel avaient été invités : M. Eugène Marquet, Président du Conseil National ; MM. Pingaud, Consul Général de France ; Mazzini, Consul Général d'Italie ; Gallèpe, J. Palmaro et Butavand, Conseillers de Gouvernement ; Mauran, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; Alex. Médecin, Maire intérimaire ; les Chanoines Perruchot, Vicaire général, de Villeneuve, Archidiacre, Le Glay, Cotet, Durand, Sajot ; Accica, Curé de Saint-Charles ; Retz, Curé de Sainte-Dévote ; Carli, Curé de Saint-Martin ; Foccard, Chancelier de l'Evêché.

S. G. M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes, accompagné de M. le Chanoine Durand, a rendu visite aux Autorités et aux principaux fonctionnaires de la Principauté qui lui avaient été présentés lors de la réception officielle à l'Evêché, à l'issue de la cérémonie d'intronisation.

Dans l'après-midi de mardi, le Commandant Tur et les officiers du *Palestro* ont offert un thé à bord. Le thé a été servi sur le pont tout fleuri de drapeaux tandis que des artistes amateurs appartenant à l'équipage se faisaient entendre dans des chansons napolitaines.

Le soir, à 7 heures et demie, la Colonie Italienne a donné un élégant dîner dans les salons de l'hôtel de Paris, en l'honneur des officiers.

Le Commandeur Mazzini, présidait ce dîner ayant à sa droite : S. Exc. le Ministre d'Etat et le Capitaine de corvette Tur, commandant le *Palestro* ; et à sa gauche, M. Pingaud, Consul général de France, et le Lieutenant-Colonel Rinesi, représentant le Colonel Raimondo, Commandant la Place de San Remo.

Au champagne, d'éloquents et patriotiques discours ont été prononcés par M. le Commandeur Mazzini, Consul général d'Italie, qui lève son verre en l'honneur de l'Italie et de son Souverain, de Monaco et de son Illustre Prince, de l'Armée et de la Marine Royales, et par M. le Commandant Vittorio Tur qui unit dans un même toast les représentants des Français et des Monégasques, S. M. Victor Emmanuel, le Premier Soldat d'Italie, et S. A. S. le Prince Albert, le savant et le marin qui règne sur ce merveilleux pays ; par M. Chierini, originaire de Trieste, qui rappelle la fraternité franco-italienne scellée sur les champs de bataille de Magenta et de Solférino et le combat de Palestro où son père a combattu dans les rangs des troupes Sardes.

Puis, S. Exc. le Ministre d'Etat, prenant la parole à son tour, se plaît à constater que l'union que l'on a tant admirée sur le champ de bataille entre Français et Italiens et qui, dans la paix, donne d'aussi heureux résultats à Monaco, permet à la Principauté de fêter les marines des deux pays, comme on fêterait deux sœurs jumelles.

Et le Ministre, faisant allusion au nom du contre-torpilleur, rappelle combien fut glorieuse la bataille de Palestro, où, côte à côte, les 30 et 31 mai 1859, les Français et les Piémontais culbutèrent les Autrichiens.

Il continue, très applaudi, en faisant l'éloge des officiers du *Palestro*, dont il vante la haute distinction, le caractère très élevé et la courtoisie de bon aloi. Il assure qu'il gardera un très durable souvenir de leur trop court passage et termine en déclarant qu'il sait le plus grand gré à la Colonie Italienne de lui avoir ménagé cette nouvelle rencontre avec de brillants représentants de la Marine italienne.

M. Pingaud, Consul Général de France, adressant les souhaits de bienvenue de la Colonie Française aux officiers du *Palestro*, ajoute :

Aucun nom ne rappelle des souvenirs plus chers aux cœurs français et italiens, puisque c'est celui d'une bataille où les soldats des deux sœurs latines inauguraient cette fraternité d'armes que les épreuves communes de la dernière guerre ont rendue indestructible ; et où le Roi Victor-Emmanuel, s'élançant le premier à l'assaut des positions ennemies, répondait aux vœux qui tenaient de le retenir : « Laissez-moi, mes amis, aujourd'hui il y a de la gloire pour tout le monde ».

Il termine en constatant l'émulation féconde qui anime les deux Colonies italienne et française pour le développement économique de Monaco.

M. le Commandeur Franz Bulgheroni, président de l'Union des Intérêts Italiens, remercie le Commandant Tur et les officiers du *Palestro* de leur participation à la fête de bienfaisance italienne. Il adresse des paroles gracieuses au Gouvernement italien et à son représentant, le Commandeur Mazzini, à S. A. S. le Prince Albert et à S. Exc. le Ministre d'Etat, à M. le Consul Général de France et au Président du Comité de Bienfaisance français, M. Audibert, à M. Camille Blanc et à la Société des Bains de Mer, aux dames qui assistaient au dîner, et termine par un toast à l'Armée et aux personnalités présentes.

A ce moment, l'équipe nationale italienne de football, conduite par M. Rolfo, rapportant la coupe offerte par le *Radical* de Marseille qu'elle avait remportée le dimanche précédent, est introduite dans la salle. Des discours sont prononcés à cette occasion par M. le Commandeur Mazzini, par M. Lombardi, vice-président de la Confédération, et par M. Audibert, ancien propriétaire du *Radical*.

A l'issue du banquet, les convives se sont rendus à l'Opéra où l'on donnait *Madame Butterfly*.

S. Exc. le Ministre avait invité dans sa loge le Commandant Tur et les officiers du *Palestro*.

Samedi matin, à 9 heures et demie, a eu lieu, dans le vestibule de la Caserne des Carabiniers de la place du Palais, l'inauguration d'une plaque de marbre à la mémoire de ceux des militaires appartenant à la Compagnie des Carabiniers de S. A. S. le Prince, qui sont morts pour la Patrie au cours de la guerre de 1914-1918.

Cette cérémonie n'avait pu être entourée de toute l'ampleur voulue en raison de l'exiguïté du cadre dans lequel elle se déroula.

Souignons, cependant, qu'en raison de son caractère, l'étendard de la Compagnie des Gardes d'Honneur avait été porté, avec les honneurs réglementaires, du poste du Palais dans le vestibule de la Caserne où étaient rassemblés les carabiniers en armes et en grande tenue.

S. Exc. le Ministre d'Etat, qui avait bien voulu présider l'inauguration de cette plaque commémorative, est arrivé à l'heure fixée, accompagné de M. Gallèpe, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, et de M. le Colonel Roubert.

A l'arrivée du Ministre d'Etat, les honneurs sont rendus réglementairement.

Parmi les personnalités qui avaient été invitées à cette cérémonie, on remarquait : M. Eugène Marquet, Président du Conseil National ; S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque ; Docteur Richard, Directeur du Musée Océanographique ; MM. J. Palmaro et Butavand, Conseillers de Gouvernement ; Lieutenant-Colonel Gastaldi,

Aide de camp du Prince ; Pingaud, Consul général de France ; Mazzini, Consul général d'Italie ; Alex. Médecin, Maire intérimaire ; et les principaux dignitaires et chefs de service, etc., ainsi que des délégations de Sapeurs-pompiers et agents de la Sûreté Publique.

Le Colonel Roubert, Commandant supérieur, placé à la droite de l'étendard et ayant à ses côtés les femmes et les enfants des deux carabiniers Caubère et Nattareu, morts au champ d'honneur, fait ouvrir le ban et porter les armes.

Le voile recouvrant la plaque tombe et la glorieuse liste est lue par le Capitaine de Serres de Mesplès, tandis que le Lieutenant Kah répond pour chacun des héros par la traditionnelle formule : « Mort au Champ d'Honneur ! »

La plaque de marbre blanc porte, gravée en lettres d'or, l'inscription :

« Carabiniers du Prince morts pour la France, 1914-1918 ». Suit la liste de ceux dont la mémoire est honorée en ce jour : le brigadier Bérard, sous-lieutenant, Chevalier de la Légion d'Honneur ; le brigadier Reimonenq, caporal ; les carabiniers Grac, sous-lieutenant, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Jaumary, médaille militaire ; Caubère, Rigoard, Lignon, Nattareu, médaille militaire.

Le Capitaine de Serres de Mesplès lit ensuite l'ordre destiné à perpétuer la tradition :

« Ordre N° 401.

« A dater d'aujourd'hui les honneurs seront rendus aux camarades morts pour la Patrie, chaque matin, au commandement du chef de poste, par la Garde montante, en présentant les armes devant la plaque de marbre où sont gravés leurs noms.

« Ce geste a pour but de permettre aux Carabiniers d'honorer la mémoire de ces héros, en leur jurant de les suivre dans la voie du courage et de l'honneur qu'ils ont tracée, pour accomplir fidèlement leur Devoir envers le Prince et sa Dynastie.

« Le Colonel Roubert, Commandant Supérieur. »

M. le Colonel Roubert prend ensuite la parole en ces termes :

Carabiniers, soldats,

Hommes de devoir, tous, vous êtes partis au début de la terrible épopée que nous avons vécue pendant cinq ans, pour défendre votre grande Patrie menacée, vous vous êtes vaillamment comportés, mais hélas vous n'êtes pas revenus tous : un certain nombre que nous venons d'évoquer manquent à l'appel.

Vous les pleurez comme les pleurent leurs familles. Quoique leurs noms soient profondément ancrés dans vos cœurs, vous avez estimé qu'il fallait les graver sur le marbre pour les transmettre aux générations futures.

Dans un touchant élan de solidarité dont je ne saurais trop vous louer, vous vous êtes cotisés pour acheter cette plaque et rendre impérissable la mémoire de vos camarades.

Merci de l'excellent esprit dont vous avez fait preuve. Glorieux morts, nobles victimes, qui avez donné votre vie pour la plus sainte des causes, dont les âmes impalpables invisibles flottent au-dessus de nos têtes, j'ai l'honneur de vous apporter le salut fraternel de vos anciens compagnons d'armes.

Je salue bien bas et avec la plus profonde émotion, vos femmes, vos enfants, vos parents éplorés, à qui va toute notre sollicitude, sans pouvoir jamais vous remplacer.

Leur unique consolation, la nôtre également, est de savoir que votre sacrifice n'a pas été vain puisqu'il nous a donné la Victoire et nous a conservé tous nos droits et toutes nos libertés, tant dans la Patrie d'origine que dans la petite Patrie que nous servons.

Vos noms martelés en lettres de plomb sur cette plaque par la volonté de vos camarades, sont à jamais synonymes de devoir, d'abnégation et de dévouement.

Ils seront évoqués quotidiennement pour servir d'exemple.

Chaque matin vous tressaillerez d'allégresse à la minute solennelle où les Carabiniers, avant de prendre leur service, vous présenteront les armes, en jurant, pour accomplir leur devoir de fidélité envers le Prince et Sa Dynastie, de suivre votre noble exemple, dans la voie d'honneur et de courage que vous avez tracée.

Héros immortels, adieu.

Dormez en paix votre glorieux sommeil.

A ce moment, le Colonel Roubert commande le « Présentez Armes ! » et la sonnerie de l'extinction des feux se fait entendre. La cérémonie est terminée en elle-même, cependant le Colonel Roubert a tenu à remercier les personnalités qui avaient bien voulu y assister.

Il continue ainsi :

Excellence,

Votre présence ici et celle des Membres du Gouvernement rehaussent d'un éclat particulier cette cérémonie privée. Je vous remercie d'avoir bien voulu sacrifier, au milieu de vos nombreuses occupations, quelques-uns de vos précieux instants pour venir témoigner une fois de plus votre sollicitude et votre bienveillance pour le Corps militaire de la Principauté. Mes hommes y sont très sensibles, c'est pour eux un puissant réconfort dans l'accomplissement de leur devoir. En leur nom, je vous adresse l'expression de leur profonde gratitude.

Je vous prie de vouloir bien transmettre à S. A. S. le Prince, l'affirmation renouvelée des sentiments de loyauté, de fidélité et d'attachement des Carabiniers et Sapeurs à Son Auguste Personne, ainsi qu'à S. A. S. le Prince Héritaire, modèle de valeur militaire et de fidélité au devoir juré, à S. A. S. la Duchesse de Valentinois et à Monseigneur le Duc de Valentinois.

Puis, s'adressant à M<sup>gr</sup> Bruley des Varannes, le Colonel ajoute :

Les Carabiniers, Monseigneur, sont très flattés d'avoir l'honneur d'une de vos premières sorties officielles.

Votre présence apporte un éclat nouveau à cette pieuse cérémonie militaire. Nous connaissons tous l'intérêt que vous avez toujours témoigné aux combattants au milieu desquels vous avez si longtemps vécu. Aussi je puis vous assurer que le dévouement du Corps militaire de la Principauté vous est entièrement acquis. Au nom des Carabiniers et Sapeurs, tous vaillants soldats, je vous prie d'agréer l'expression de leur reconnaissance, en me permettant de vous dire tout le plaisir et l'honneur que j'ai ressentis de saluer, en Votre Grandeur, un soldat de la Grande Guerre, en même temps qu'un ancien — et ils sont rares maintenant — de notre phalange si éprouvée qui conquist Madagascar en 1895.

Je remercie le Président du Conseil National, Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers, en leur affirmant de nouveau que nous n'avons qu'un désir : le bien de la Principauté.

Tous mes remerciements vont également à Messieurs les Consuls Généraux de France et d'Italie, si bienveillants pour leurs nationaux qui servent dans les troupes de la Principauté ; à Monsieur le Procureur Général, dont les Carabiniers s'honorent d'être les auxiliaires fidèles et qui savent ce qu'ils lui doivent.

A Monsieur le Premier Président.

A Monsieur le Président du Tribunal et aux Magistrats, sans oublier Monsieur le Directeur des Services Judiciaires et des Relations Extérieures, qui aurait été des nôtres si ses hautes fonctions ne l'avaient appelé en ce moment hors de Monaco.

A Monsieur le Directeur de la Sûreté, qui a bien voulu envoyer une délégation de ses Agents et à qui je tiens à affirmer les liens de solidarité qui unissent nos deux Services.

A Monsieur le Colonel Commandant du Palais, à M. le Directeur du Lycée et à toutes les personnes présentes ou absentes qui témoignent de l'intérêt aux Carabiniers.

A tous, très cordialement : merci !

M. le Ministre d'Etat a tenu à s'associer, dans une courte allocution, aux sentiments nobles et touchants que vient d'exprimer M. le Colonel Roubert.

S'il n'est pas besoin d'un long discours, dit M. le Ministre, pour célébrer les morts de la grande guerre, il importe de perpétuer leur souvenir afin qu'ils servent d'exemple aux générations à venir.

C'est un devoir que les carabiniers ont compris et rempli et dont il convient de les féliciter.

A la gratitude pour ceux qui, courageusement, sont morts pour la patrie s'ajoute une reconnaissance infinie pour les millions de soldats qui ont échappé à la tourmente et qui sont les principaux artisans de la victoire.

Il suffit de jeter les yeux sur la compagnie des carabiniers pour constater que la plupart d'entre eux, officiers et soldats, sont au nombre de ces vaillants et ceux-là aussi le Ministre les félicite hautement.

M. Le Bourdon a tenu, à l'occasion de cette émouvante cérémonie, à affirmer, une fois de plus, sa sympathie et son admiration pour le brillant officier

que la confiance de S. A. S. le Prince a placé à la tête de Ses carabiniers et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

M. le Ministre a éprouvé une réelle satisfaction, il y a quelques semaines, en entendant l'illustre Maréchal Pétain, qu'il avait le grand honneur de recevoir à sa table, exprimer son affectueuse estime pour le Colonel Roubert, dont il a pu apprécier, au cours des hostilités, la valeur militaire, le sang froid et le courage.

Carabiniers et Sapeurs-Pompiers soyez fiers, ajoute le Ministre, de servir sous un tel chef auquel vous devez, en toute circonstance, témoigner votre respect et votre attachement.

Hier lundi, à 3 heures 30, a eu lieu, sur la place du Palais, une prise d'armes pour la remise de récompenses honorifiques à plusieurs hommes de la Compagnie des Carabiniers.

Son Excellence le Ministre d'Etat avait accepté d'assister à cette cérémonie. Etaient également présents, M. le Conseiller de Gouvernement Gallèpe et M. Canu, Consul Général, Adjoint au Directeur des Relations Extérieures.

La Compagnie en armes, étant rangée face au Palais autour de son étendard, le Colonel Roubert, Commandant Supérieur, fait porter les armes et ouvrir le ban.

Le Capitaine Serres de Mesplès donne alors lecture des Ordres par lesquels le Colonel porte à la connaissance des troupes les récompenses qui ont été accordées aux sous-officiers et carabiniers de la Compagnie.

Voici la liste des militaires à qui des médailles d'honneur ont été remises :

Médaille d'Honneur de Deuxième Classe à : Benelli Augustin, Palmaro Etienne, maréchaux des logis ; Chavignois Pierre, brigadier-clairon ; Rocca Pierre, Valetta Auguste, Longo Henri, carabiniers.

Le Colonel a profité de cette circonstance pour remettre la Croix de Guerre avec étoile d'argent au carabinier Demans Michel et pour faire connaître que la Médaille Militaire avait été concédée au carabinier Louis Bonnet, pour la belle conduite sur le front.

Le Colonel épingle ensuite les insignes sur la poitrine de chacun de ses hommes auxquels il serre affectueusement la main.

Puis, reprenant place vis-à-vis de la Compagnie, face à l'étendard, le Colonel Roubert adresse aux nouveaux décorés une vibrante harangue dans laquelle il loue leurs vertus militaires et leur dévouement au Prince et à la Dynastie et qu'il termine en déclarant que, si S. Exc. le Ministre d'Etat a bien voulu dire, lors de l'inauguration de la plaque commémorative, que les Carabiniers pouvaient être fiers de se trouver sous ses ordres, lui se sentait heureux et fier de commander à des hommes de leur valeur.

Le Colonel fait ensuite fermer le ban.

Avant de se retirer, S. Exc. le Ministre a tenu à serrer la main des braves qui venaient d'obtenir la juste récompense de leur dévouement et de leur courage et à leur adresser ses félicitations personnelles auxquelles M. le Conseiller de Gouvernement Gallèpe et M. Canu, au nom de la Direction des Relations Extérieures, ont joint les leurs.

Dans ses audiences des 15 et 17 février 1921, le Tribunal Correctionnel a prononcé les jugements suivants :

C. E., garçon boucher, né le 25 janvier 1898, à Magione (Italie), demeurant au Cap-d'Ail. — Introduction de viande en fraude : 16 francs d'amende, confiscation de la viande saisie. Son patron déclaré civilement responsable.

P. A., ouvrier fumiste, né le 29 mai 1901, à Monaco, y demeurant. — Outrages à agents et ivresse publique : un mois de prison (avec sursis) et 25 francs d'amende pour le délit ; 5 francs d'amende pour la contravention.

B. M.-A., employé d'hôtel, né le 22 juillet 1904,

à la Seyne (Var), ayant demeuré à Monaco, actuellement sans domicile ni résidence connus. — Vol simple : quinze mois de prison et 25 francs d'amende (par défaut).

#### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Résultats :

Lundi 21 mars : Prix de Rouen, à 27 mètres, 48 tireurs. — MM. Terrien et Deloy, tuant 10 sur 10, premiers ; Maran et Lunde, 8 sur 9, troisièmes. — Poule gagnée par M. Hamilton.

Mardi 22 : Prix de New-York (handicap), 53 tireurs. — MM. Prince G. de Bourbon et Piccioni, tuant 11 sur 11, premiers ; Ker, 10 sur 11, troisième ; Beaucourt, 9 sur 10, quatrième.

Mercredi 23 : Prix des Lotus (série), 48 tireurs. — MM. Crotto, tuant 8 sur 8, premier ; Tavernier et Hamilton, 7 sur 8, deuxièmes. — Poule gagnée par MM. Goncette et Beaucourt.

## LA VIE ARTISTIQUE

### REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

#### Madama Butterfly.

Les auteurs du livret de *Madama Butterfly* ont radicalement modifié le caractère de l'héroïne du roman de Pierre Loti qui leur a servi de canevas pour confectionner la petite et sombre histoire mise en notes par M. Puccini.

Leur *Madama Butterfly* est fort distante de *Madame Chrysanthème*. Ces deux êtres ne sont ni de même naissance littéraire, ni de même race. Autant *Madame Chrysanthème* est gentille, délicate, puérile, sans cervelle et bibelot d'étagère, autant *Madama Butterfly* est sérieuse, n'admettant pas que l'on s'amuse des choses d'amour et prenant tout au tragique.

Dans l'ouvrage de MM. Illica et Giacosa, le sujet, poussé au dramatique, plein de contrastes violents, jure quelque peu avec les joliesse du cadre. On ne s'attend pas, dans un milieu si clair et si fleuri, à une action aussi noire et, à la fin, tournant au rouge : La mort y semble déplacée.

La musique de *Madama Butterfly* est issue de la même pensée génératrice qui enfanta la musique de *la Vie de Bohème* et de *la Tosca*. Elle porte la marque de son auteur et, en l'écoutant, on salue, au passage, de vieilles connaissances.

Il est incontestable que la volumineuse et somnolente *Madama Butterfly* est traitée avec soin.

M. Puccini a assagi sa manière. De ci, de là, quelques rumeurs cuivrées, quelques éclats intempestifs troublent la quiétude d'une situation poétique ou amoureuse ; telle touche est encore d'une outrance inutile ; tel détail détonne dans l'ensemble ; mais que la fin du second acte est d'une juste mélancolie avec son chant lointain qui monte lentement dans le silence de la nuit ! Un air du second acte est à signaler. D'ailleurs, comme il revient plusieurs fois et, particulièrement, au tomber du rideau, il est impossible de ne pas s'en souvenir. Le prélude du troisième acte et le lever du jour avec son éveil des bruits de la vie et ses gazouillis d'oiseaux sont des pages agréablement traitées et d'un sentiment heureux. En somme, la musique de M. Puccini est très habilement italienne. Nous ne sommes nullement surpris qu'elle séduise les foules.

M. Raoul Gunsbourg a présenté l'œuvre Puccinienne dans les conditions les meilleures : Il a tout soigné et signalé. Et quels décors ! Celui du premier acte, débauche de fleurs, fouillis de pétales, jonchée de couleurs, horizon de corolles, avec son lac lointain sur lequel la lune traîne lentement la paresse de ses rayons argentés, avec ses côtes verdoyants, avec ses arbres curieusement tordus que le printemps a poudrés ainsi que des marquises pour le bal, avec

sa cabane écrasée de glycines, avec son pont envahi de plantes grimpantes, avec ses myriades de lucioles donnant l'illusion que les étoiles ivres de lumière ont quitté la voûte éternelle pour venir vagabonder sur la terre. Le second décor est également un délice pour les yeux. Ah ! ce Visconti !

Madame Edith Mason a fait de *Madama Butterfly* une personne distinguée, passionnée et émouvante. Ce n'est pas l'insupportable poupée minaudière aux petits gestes étriqués qu'on exhibe généralement sur les planches. C'est une femme vivante, aimante et souffrante. Ainsi compris et rendu, le personnage ne sort pas de la vérité humaine. On a énormément applaudi en M<sup>me</sup> Mason et la comédienne et la chanteuse : Les deux sont supérieures.

MM. Smirnoff, Dinh-Gilly, Sorret, Garzo, Stephan, M<sup>mes</sup> Amato et Amazar concoururent pour une notable part au vif succès de l'interprétation.

Mettons à part M. Delmas qui, à force d'intelligence, de métier et, ajoutons, de talent, a mis en lumière un rôle d'importance contestable. Preuve qu'au théâtre il n'y a pas de petits rôles pour un véritable artiste.

Orchestre, chœurs, mise en scène ne méritent que des éloges.

L'opéra de M. Puccini porta l'enthousiasme des spectateurs à un point que nous ne saurions dire.

Sadko.

Lorsque fut joué, il y a quelques années, *le Démon* de Rubinstein, il nous avait paru utile de faire observer que, pour parler en connaissance de cause avec sagesse et équité d'un ouvrage et d'un musicien russes, il fallait de toute nécessité être russe. Et, tenant à nous faire bien comprendre, nous insistions sur cette vérité que notre pensée, nos habitudes, notre sens esthétique, nos façons de sentir sont si différentes de la pensée, des habitudes, du sens esthétique et des façons de sentir des russes qu'en voulant porter un jugement sur leur art en général et, particulièrement, sur une œuvre musicale d'esprit et de tendances moscovites, on s'expose à débiter force sottises et à se montrer, malgré soi, grandement maladroit et très irrespectueux. Car, la musique s'imprime plus ou moins profondément de la nature, du ciel, des mœurs, de l'histoire et de la vie légendaire du peuple dont elle est l'expression. D'ailleurs, il ne faut jamais discourir d'un art étranger en prenant pour point de comparaison et pour base de discussion les préjugés, les conventions, le goût et les traditions de sa propre patrie. Pour apprécier honnêtement et sainement une manifestation musicale, littéraire ou poétique, émanant d'une race différente de la nôtre, il est indispensable de faire litière de ses préférences personnelles, de se montrer nettement éclectique et, surtout, ne point être imbu de l'idée ridicule que notre supériorité de compréhension est tellement évidente que nous ne pouvons rendre que d'irrévocables arrêts. Les gens qui, se plaçant au point de vue étroitement français, examinent l'œuvre d'un Shakespeare, d'un Dante, d'un Cervantès, d'un Goethe, d'un Bach, d'un Beethoven, d'un Mozart, d'un Weber, d'un Wagner, d'un Rossini, d'un Moussorgsky, ou de n'importe quel vaste artiste,

Touchant les fibres d'or de la céleste lyre, commettent la plus lourde des erreurs. Soyons convaincus que, dans les productions diverses des génies nés par delà nos frontières, ce que nous prenons si souvent pour des longueurs ou de l'obscurité n'est peut-être que de la beauté qui se dérobe à notre entendement, défie notre pénétration et échappe à l'infirmité de notre clairvoyance. C'est ce qui faisait dire, jadis, au prudent Quintilien : « Il faut être extrêmement circonspect et très retenu à prononcer sur les ouvrages des grands hommes, de peur qu'il nous arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous n'entendons pas. Et s'il faut tomber dans quelque excès, encore vaut-il mieux pêcher en admirant tout dans leurs écrits, qu'en y blâmant beaucoup de choses. »

Ce nécessaire préambule formulé en toute sincérité, il ne nous reste qu'à tenter de suivre, autant

que faire se peut, les sinuosités de la pensée russe à travers l'ouvrage musical de Rimsky-Korsakoff : *Sadko*.

La fantastique légende, empruntée au riche répertoire de fables des contrées du nord, et qui a fourni son poème à Pouchkine, est d'une naïveté charmante, d'une savoureuse couleur et d'une particulière fraîcheur d'accent. Elle quitte les réalités humaines pour vagabonder, parmi les coraux et les algues, dans le monde des fluides impossibilités puis, abandonnant la régions des abîmes, elle revient accomplir ses prestiges sur la terre qu'elle parfume de l'ingénue senteur de ses grâces primordiales. Rien de plus délicieux que cette poétique légende, familière aux naturels des steppes, et qui enchante et fait vibrer l'âme populaire.

*Sadko*, personnage ayant effectivement existé au XII<sup>me</sup> siècle, et que la légende, usant du pouvoir discrétionnaire qu'elle s'arroge, fait vivre au temps des quasi-primitivités, est un pauvre hère, poète d'instinct et de sentiment et chanteur de son état. L'esprit sans cesse hanté par de riantes images, les yeux éblouis par les grands spectacles de l'univers, uniquement préoccupé de choses élevées, la commune médiocrité le couvre de brocards et les favorisés du sort l'abreuve de mépris. Et comme il parle avec feu de la conquête du monde et ne craint pas d'affirmer que, s'il possédait des navires, il accumulerait des trésors et, cela, pour la plus grande gloire de la cité de Novgorod, les marchands de Novgorod, assemblés dans le palais de leur confrérie, pour y boire sans mesure, se gaussent lourdement du malheureux insensé. La grossièreté pratique des hommes d'affaires se rit des rêveries de l'être de chimère. Si bien qu'éccœuré et navré, *Sadko* s'en va conter ses peines au lac Ilmen. Il gémit sur ses bords ombragés de joncs et prend la nature à témoin de sa misère. Le lac s'émeut, frissonne. Une nuée blanche de cygnes paraît parmi les fleurs des eaux, se change en un essaim de jeunes filles, d'où surgit l'exquise *Volkhova*, fille du roi des mers. La languissante plainte du chanteur a troublé et touché le cœur de *Volkhova*. Des paroles tendres s'échangent entre l'immortelle et le poète, cependant que les sveltes ondines se livrent au capricieux plaisir de la danse. Comme cadeau de fiançaille, *Volkhova* donne à *Sadko* trois poissons d'or qui lui procureront richesse, bonheur et domination — et, les premières lueurs de l'aurore rougissant l'horizon, l'aimable et diaphane enfant se dissout et se perd dans les brouillards du lac azuré.

*Sadko*, alors, sur le port de Novgorod, offre aux marchands réunis devant leurs navires et se félicitant de leurs fortunes, de parier sa tête contre leurs vaisseaux qu'en lançant son filet il prendra trois poissons d'or. Jamais, au grand jamais, aucun poisson d'or n'ayant été vu dans le lac, les marchands, dans l'espérance de faire une bonne farce au poète et de le rendre penaud, s'empressent d'accepter la gageure. Naturellement, *Sadko* tire de l'eau les trois poissons d'or, et la brise lui apporte dans son murmure odorant l'assurance qu'il est aimé de sa princesse lointaine et aquatique.

Acclamé comme tout vainqueur l'est toujours, et par ceux-là même qu'il a ruinés, *Sadko* s'embarque et part en quête d'aventures.

Après douze années de navigation heureuse, subitement, la chance tourne, le vent tombe et se refuse à enfler les voiles des navires.

Il fallut s'arrêter et la rame inutile  
Fatigua vainement une mer immobile.

C'est le calme plat, terreur des navigateurs, — ce cruel calme plat qui, dans les temps homériques, retint si longtemps, à Aulis, la flotte grecque commandée par Agamemnon.

A l'exemple des fils de l'Hellade sacrifiant Iphigénie, les compagnons de *Sadko*, pour conjurer l'inertie des éléments, décident de s'en remettre au sort pour savoir qui sera voué aux dieux infernaux dans l'intérêt de tous. *Sadko* est désigné et abandonné, seul, en pleine mer, aux inclémences du destin.

On pense bien que *Volkhova* veille sur le mortel

qu'elle chérit. Elle l'appelle du fond des gouffres salés. Guidé par la voix aimée, *Sadko* pénètre dans le palais du roi des mers où *Volkhova* l'attend en filant des algues.

Le monarque sévère fait un accueil plutôt réfrigérant à l'intrus. Il lui reproche amèrement de lui avoir soustrait, pendant douze ans, le tribut que les hommes lui paient régulièrement en naufrages ; pour un tel manquement aux usages, il veut la tête de l'étranger.

*Sadko*, encouragé par *Volkhova*, célèbre en un hymne enthousiaste la magistrale splendeur de la mer et l'incomparable gloire de son roi. La flatterie ayant le même pouvoir dans les régions sous-marines que sur la terre, désarme la colère du despote qui, mobile comme l'onde, accorde immédiatement la main de sa fille à celui dont il avait résolu la mort.

On célèbre les fiançailles avec tant de fanfares, un tel déploiement de faste que les vagues de la mer, prises d'une sorte de folie, entrent en une danse furieuse et font naufrager les vaisseaux de la flotte de *Sadko* privée de son chef. Et les cadavres s'accumulent au fond des eaux. Le roi des mers, largement indemnisé des douze années de disette qu'il avait eu à endurer, se félicite de la bonne aubaine qui lui survient. *Sadko* assez surpris que la mort des humains réjouisse à ce point les habitants des profondeurs de la mer et ne goûtant que médiocrement les sentiments de haine professés dans l'humide empire, implore *Volkhova* de le suivre sur la terre où la barbarie s'affirme peut-être avec plus de retenue. Incapable de résister au désir de son époux, *Volkhova* quitte le royaume paternel ; mais, à peine est-elle sur le globe terraque qu'elle se mue en fleuve. Et c'est désormais le fleuve *Volkhova* qui relie Novgorod à la mer.

*Sadko*, abandonné et solitaire, se console en chantant, dans le blanc silence des neiges, comme il chantait avant que la fille du roi des vagues ait fixé sur lui son œil glauque et nimbé son front inspiré de la divine auréole d'amour.

Et, tant est grand le pouvoir de la poésie, aujourd'hui hier, l'histoire merveilleuse, embellie de symbole, du rhapsode *Sadko* charme encore l'imagination des simples et des compliqués de l'immense agglomération, actuellement en convulsion, qu'autrefois on appelait la Sainte Russie.

Sur cette légende à peu près dénuée d'humanité, et se prêtant, néanmoins, aux effusions lyriques, Rimsky-Korsakoff a brodé une musique d'un prix rare. La mélodie, volontiers recherchée, parfois imprégnée de la forte senteur des chants populaires, exhale un parfum aussi voluptueusement âcre et grisant que national. Elle se renforce et s'enrichit de toutes les orfèvreries de la musique moderne ; le travail instrumental est d'une éblouissante maîtrise. En cette musique débordante de pittoresque, d'où la banalité est rigoureusement bannie, où les aspirations sont hautes, où la science la plus consommée se dissimule sans cesse, où l'invention est à la fois piquante et grandiose, où l'idée se traduit en images sonores d'une délicatesse et d'un éclat inouïs, où la fertilité des rythmes et l'originalité des timbres sont invraisemblables, où l'on sent qu'un génie ardent et indépendant se donne pleine carrière, — en cette musique circule librement le souffle de la modernité.

Rimsky-Korsakoff occupe parmi les représentants de l'art moscovite une place prépondérante et à part. Il ne rappelle que de fort loin et le vénérable et sauveur Glinka et l'intéressant Borodine et l'étonnant Rubinstein et le noble Balakireff et l'admirable Moussorgsky. Il a une personnalité bien à lui ; mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette personnalité est essentiellement russe. Ses œuvres, teintées, de ci de là, de touches orientales, relèvent uniquement de la mentalité slave. Rimsky-Korsakoff se complait dans l'étude des mystères de l'âme russe dont il rend avec d'exquis raffinements jusqu'aux moindres subtilités.

Certes, il possède les langueurs et les emportements qui sont inhérents au caractère de sa race ; mais, en dépit des colorations et des palpitations de sa musique, il y a de la discrétion dans la façon

d'exprimer ces langueurs et ces emportements. Il nuance les transitions, met de l'ordre dans les barolures. La fantaisie, qui n'est jamais absente de ses ouvrages, s'y adorne d'une suprême distinction. On s'aperçoit que l'art a passé par là — et quel art ! Avec son talent de symphoniste supérieurement maître de sa palette, et pouvant, par conséquent, tout dire par la voix de l'orchestre, il ne se confine pas dans le genre descriptif, son véritable domaine, pas plus qu'il ne se tient à la peinture rutilante et flamboyante des extériorités : il s'ingénie à dégager le sens caché des choses, à pénétrer dans les intimités. Et chez ce souverain manieur d'instruments, la sensibilité mélodique est extrême.

La partition de *Sadko*, avec ses souvenirs wagnériens, nous paraît être une partition absolument superbe — du moins jusqu'au sixième tableau. Car, à ce moment, nous avouons avoir, comme l'on dit vulgairement, quelque peu perdu pied. Est-ce incapacité de suivre la pensée musicale russe en ses nombreux replis ? Est-ce impossibilité d'en saisir la troublante magie ? Est-ce ceci, est-ce cela ? Nous en savons trop. Quoiqu'il en soit, de ce que nous n'avons pu nous pâmer comme il convient à la seconde partie de *Sadko*, il ne faut pas en conclure que la fin de la partition ne vaut pas le commencement. Il est plus que probable qu'elle regorge de magnificences. Nous sommes dans notre tort ; n'insistons pas. Il est toujours pénible d'en être réduit à confesser publiquement son infériorité.

Mais que de pages à citer dans les cinq premiers tableaux : la légende de *Volkr*, qui conquiert les Indes, l'air de *Sadko* et la danse des épouses des marchands, de curieuse physionomie, de si étrange attrait, ne sont-elles pas embaumées de la flore populaire. Et le duo de *Volkhova* avec *Sadko*, après l'apparition de la jeune fille, si tendrement passionné. Et ce pur sentiment de la nature se trahissant à tous instants. Et, enfin, cette extraordinaire révolte de la mer qui clot génialement le tableau du lac Ilmen. Il est d'une tenue d'art fière et belle, ce tableau. Et quel orchestre ! Et les trois chansons du quatrième tableau, d'un caractère si tranché, d'un délicieux sentiment mélodique, d'expression et d'impression saisissantes !... Que n'aurions-nous pas à dire touchant la forte mentalité musicale de Rimsky-Korsakoff et touchant les nombreuses beautés qui sillonnent sa musique ? Bornons-nous à ces lignes rapides avec le regret de n'avoir pu donner qu'une idée déplorablement incomplète d'une œuvre évidemment de premier ordre.

Après *la Vie pour le Tzar*, après *le Démon*, après *Onéguine*, M. Raoul Gunsbourg a pensé que l'heure était venue de faire connaître au public *Sadko*. Qu'il soit remercié de cette idée artiste et d'artiste.

Au reste, M. Gunsbourg, qui a longtemps habité les bords de la Néva et qui comprend et aime la musique et l'art russes, n'a rien négligé pour doter l'ouvrage de Rimsky-Korsakoff d'une interprétation et d'une décoration infiniment brillantes. Reconnaissons-le : il est difficile de mieux faire.

MM. Smirnoff, Georgewsky, Melnick, Vulpesco, Vasilieff, Kondratieff, Malinoff, Chepoff, etc., et M<sup>mes</sup> Borina et Amazar chantèrent en russe et donnèrent à leurs rôles le relief et l'ampleur indispensables pour assurer une parfaite interprétation.

Le divertissement chorégraphique, réglé par M<sup>me</sup> Fokina, fournit à cette adorable danseuse de premier plan une nouvelle occasion de se faire acclamer. A côté d'elle, M<sup>lle</sup> Ratteri et les souriantes demoiselles du corps de ballet furent chaleureusement applaudies.

Les décors émerveillèrent les yeux. Dieu sait s'il nous est arrivé de célébrer les louanges du décorateur hors de pair qu'est M. Visconti ! Aussi, ne savons-nous que dire, cette fois, des féeriques décors peints par ce maître.

M. Frey — un maître, lui aussi — a montré, et comment ! tout le parti qu'on peut tirer, au théâtre, du décor lumineux.

L'orchestre, sous l'énergique, souple et sensible direction de M. de Sabata, se couvrit de gloire. Les chœurs imitèrent l'orchestre.

Et la mise en scène de M. Raoul Gunsbourg, si dans le sens de l'œuvre, si intelligente, si intuitive et si raffinée dans les plus petits détails, conquiert les plus difficiles.

Sadko reçut un accueil triomphal.

#### La Tosca.

A peu près chaque année, M. Raoul Gunsbourg procure à son fidèle public la joie d'entendre *la Tosca*. L'opéra de M. Puccini jouissant de l'extrême faveur des élites et des masses, il est compréhensible qu'un directeur avisé et soucieux de plaire en multiplie les représentations. Le succès étant un argument sans réplique, foin des gens assez dénués de connaissances esthétiques pour ne goûter qu'imparfaitement le genre de musique où excelle M. Puccini et sus aux chercheurs de tares, jamais satisfaits, qui critiquent l'emploi que le maître en vogue fait, par instants, de ses meilleures et de ses plus précieuses qualités. Toute licence de se taire est consentie à ces esprits chagrins.

A la vérité, quand il s'agit de musique, les impressions sont tout et les opinions n'ont qu'une valeur fort relative. Donc, les personnes qui chérissent les œuvres de M. Puccini ont mille fois raison. Mais convenons que, s'il est permis d'admirer les productions du compositeur vériste, il ne peut être défendu aux fervents de l'ancienne musique italienne d'estimer *le Barbier de Séville*, *la Norma*, *la Traviata* et *Falstaff* supérieurs à *la Vie de Bohème* ou à *la Fille du Far-West*? Oh! l'habileté a des charmes; qui le nie? Tout de même, le génie n'en manque pas; il posséderait quelque chose de plus que nous n'en serions pas autrement surpris. En tous cas, sans verser absolument dans le ridicule, il est permis d'accorder aux inspirations du génie une préférence marquée sur les productions de la mirifique habileté. Admettons qu'en plaçant Rossini, Bellini et Verdi au-dessus de M. Puccini nous soyons dénué de tout sens, voire un abominable fossile et qu'il ne soit plus question de rien.

M. Mac Cormack, artiste en possession d'une célébrité inouïe en Amérique, tenait, pour la première fois, le rôle de Mario Cavaradossi à Monte Carlo. Ce début était très attendu. Emprasons-nous de proclamer que les privilégiés qui avaient déjà entendu cet impeccable chanteur dans les concerts organisés par M. Gunsbourg n'ont pas été déçus.

La voix de M. Mac Cormack, mon Dieu, n'a rien de prodigieux: C'est une voix de ténor léger extraordinairement bien placée, que le travail a rendu d'une incroyable souplesse et que l'artiste dirige à la perfection.

M. Cormack chante sans recherche de l'effet et sans se permettre aucune faute de mauvais goût. Il ne fait pas du son à tout propos et hors de propos; il ne précipite ni ne ralentit pas les mouvements au gré de son caprice et ne s'avise nullement de tenir les notes hautes pendant d'interminables secondes, histoire de s'attirer des applaudissements. Jamais il ne transgresse la loi la plus élémentaire du chant, à savoir: le respect absolu de la musique telle qu'elle est écrite. Il ne modifie ni la physionomie, ni la couleur, ni la signification d'un morceau. Et quel juste sentiment de la nuance! Et quelle nette articulation! En un mot, ce chanteur de belle méthode, de style sévère, et toujours distingué, est simplement admirable. Aussi comme il a chanté le dernier acte de *la Tosca*! Ce fut un régal de délicat.

M<sup>me</sup> Della-Rizza interprète très à l'italienne et en grande artiste le personnage de Floria Tosca auquel elle prête des accents d'un dramatique intense. MM. Dinh-Gilly, Chalmin, Delmas et Ceresole, furent tout à fait excellents dans leurs différents rôles.

Les instrumentistes, sous la direction de M. Lauweryns, et les chœurs ne se lassèrent pas de bien jouer et de bien chanter. Mise en scène, décors, costumes d'une belle richesse.

Les bravos, les cris d'enthousiasme et les applaudissements ne cessèrent de faire du fracas pendant toute la soirée.

ANDRÉ CORNEAU.

## PARQUET GÉNÉRAL DE MONACO

(Exécution de l'article 381 du Code de Procédure pénale.)

Par exploit de Vialon, huissier, enregistré, en date du 16 février 1921, le nommé BARRETO (José), ancien secrétaire de Consulat, ayant demeuré en dernier lieu à Nice, rue El-Mouzah, 1, villa Les Gobées, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été cité à comparaître personnellement le mardi 12 avril 1921, à 9 heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous la prévention d'escroquerie; — délit prévu et réprimé par l'article 403 du Code pénal.

Pour extrait :

P. le Procureur Général,  
H. GARD.

## GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

### AVIS

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite ISNARD et C<sup>ie</sup>, négociants à Monaco, sont convoqués à se réunir dans la salle des audiences, au Palais de Justice, à Monaco, le mardi 5 mars courant, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat et, en cas d'union, être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

P. le Greffier en Chef,  
JEAN GRAS, c. g.

Étude de M<sup>e</sup> ALEXANDRE EYMIN,  
Docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le dix février mil neuf cent vingt et un, dont expédition, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco, le vingt-quatre février même mois, volume 152, numéro 18, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté;

M. Robert RANZ, rentier, et M<sup>me</sup> Émilie LORENZI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, villa Ravel, ont acquis :

De M. Philippe-Henri WAHL, directeur du restaurant Ciro's, demeurant à Monaco, quartier de Monte-Carlo, avenue des Citronniers, n° 9;

Une propriété située à Monaco, quartier de Monte-Carlo, avenue des Citronniers, n° 9, dénommée *Villa Wahl*, comprenant : une maison élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, avec sous-sol sous terrasse, partie en caves et partie en magasins; un petit jardin à l'ouest, planté d'orangers et arbustes d'agrément; un petit pavillon à l'ouest, élevé d'un simple rez-de-chaussée; dit *Villa Anna*; une petite terrasse à l'est; le tout prenant son entrée à l'est, sur l'avenue des Citronniers, d'une superficie de deux cent soixante mètres carrés environ, porté au plan cadastral sous les numéros 276, 277, 278 et 279 de la section D, confinant : au nord, la propriété Devred; au midi, la propriété Blot; à l'est, l'avenue des Citronniers, et à l'ouest, la propriété des acquéreurs, ex-proprété Pagnani.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de cent cinquante mille francs, ci 150.000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le premier mars mil neuf cent vingt et un.

Pour extrait :

Signé : ALEX. EYMIN.

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date du 28 décembre 1920, et enregistré à Monaco,

M. et M<sup>me</sup> Louis LOMBARDO ont vendu à M. et M<sup>me</sup> Charles JASPARD-RHEIN, le fonds de commerce qu'ils exploitaient à Monte-Carlo, avenue de la Costa, n° 4, et connu sous la dénomination de *Pension Villa Medicis*.

Avis est donné aux créanciers de M. et M<sup>me</sup> Lombardo, s'il en existe, d'avoir à faire opposition entre les mains des acquéreurs, à l'adresse du fonds vendu, à Monte-Carlo, dans les délais légaux, sous peine de forclusion.

### 2<sup>e</sup> AVIS

M. BRUNO Jean a acquis de M. RICCI Félix, un équipage (victoria) portant le numéro de licence 133.

Faire opposition, s'il y a lieu, entre les mains de MM. Settimo et Fissore, dans les délais légaux.

### 2<sup>e</sup> AVIS

M. BERNABO Eugène, 10, rue Plati, a acquis de M. J. FISSORE, une victoria portant le numéro de licence 56.

Opposition, s'il y a lieu, entre les mains de l'acquéreur, sous peine de foreclusion.

### 2<sup>e</sup> AVIS

M. Ignace FERRARIS a vendu à M. Louis MELCHIORRE, demeurant 33, boulevard du Nord, Monte-Carlo, une auto-taxi n° 58.

Faire opposition, s'il y a lieu, entre les mains de l'acquéreur, dans les délais légaux.

## DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du 13 janvier 1921, enregistré, la Société en nom collectif existant entre MM. Louis TORREL et Paul REBAUDENGO et ayant pour but l'entreprise de travaux publics, constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Le Boucher, notaire, en date du 30 novembre 1910, a été dissoute à compter du 31 décembre 1920.

Les deux associés sont chargés de la liquidation.  
Monaco, le 31 janvier 1921.

Signé :

TORREL. — REBAUDENGO.

## MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

### VENTES

L'Administration du Mont-de-Piété de Monaco a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé, le

**Mercredi 16 Mars 1921**

de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, dans la salle des ventes du Mont-de-Piété, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant les mois de janvier et février 1920, non dégagés ou renouvelés, consistant en : bijoux, brillants, perles, pierres précieuses, montres, argenterie et objets divers.

## Crédit Hypothécaire

### DE MONACO

Société Anonyme au Capital de 10 millions

Siège social : MONTE-CARLO

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
SUR PRÊTS HYPOTHÉCAIRES  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DIRECTS  
ET PAR OUVERTURES DE CRÉDITS

Le Gérant, L. AUREGLIA. — Imprimerie de Monaco, 1921.